

*Questions orales*LES MESURES DE SÉCURITÉ—L'EMBAUCHE DU PERSONNEL
NÉCESSAIRE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, le ministre en conviendra sûrement, le système d'identification des bagages est imparfait, car si un terroriste voulait apporter une bombe à bord, il pourrait le faire malgré le système de contrôle. Mais avec le système de radioscopie, la sécurité s'en trouverait améliorée si tous les bagages étaient passés aux rayons X avant d'être chargés à bord.

Voici ce que déclarait en septembre 1985 un rapport secret sur la sécurité des compagnies aériennes et des aéroports:

On pourrait cependant soutenir que c'est au ministère des Transports plutôt qu'aux compagnies aériennes qu'il devrait incomber de fournir le personnel nécessaire pour appliquer les mesures de sécurité relatives au contrôle des voyageurs, des bagages et du fret.

Étant donné les graves problèmes qu'on déplore depuis quelques années, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas adopté cette proposition?

● (1430)

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, nous suivons le même système que nos prédécesseurs. Le système actuel leur paraissait acceptable, mais ils commencent à avoir des doutes à ce sujet.

Je vais faire remarquer encore une fois au député ce qu'ont dit ceux qui parlent en connaissance de cause, non ceux qui écoutent la radio de Radio-Canada à 7 heures du matin dans l'espoir d'entendre quelque chose d'intéressant à soulever lors de la période des questions, pour trouver de quoi meubler leur petite tête vide et fabriquer des questions.

L'industrie canadienne de l'aviation et le gouvernement canadien sont à l'avant-garde dans la mise au point d'un système d'appariement bagages-voyageurs, et ont rempli leurs engagements internationaux au-delà de ce qu'on attendait d'eux. Nous venons au premier rang pour ce qui est des mesures de contrôle des bagages dans les aéroports d'après le président de l'OACI. Je préfère son avis à celui de n'importe quel journaliste de Radio-Canada.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—LE RETARD À
PRODUIRE LE TEXTE FINAL

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Quand il a paraphé l'accord de libre-échange le 4 octobre dernier, il a déclaré, ce dont il se rappelle, que la version finale serait prête deux ou trois semaines plus tard, car il ne restait plus qu'à s'entendre sur le libellé juridique.

Les articles parus dans les journaux d'aujourd'hui nous apprennent que, selon M. Simon Reisman, les principales questions en litige sont le transport maritime, l'énergie, le textile, l'automobile et le mécanisme de règlement des différends. Or il

s'agit là, en un certain sens, de la majorité des questions sur lesquelles porte cet accord.

Le premier ministre du Canada aurait-il l'obligeance de nous dire où nous en sommes au juste et quand nous recevrons le texte final?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ne pense pas que le député puisse nous montrer quoi que ce soit prouvant que M. Reisman ait déclaré que les négociateurs discutaient effectivement de ces questions. J'ai lu l'article dont parle notre collègue. On y dit que, «apparemment», c'est ce qui retarderait l'aboutissement des pourparlers.

Il ne reste plus aux négociateurs qu'à régler les difficultés d'interprétation de l'accord. Nous espérons que les Canadiens et la Chambre des communes en seront saisis dans un très proche avenir.

M. Cassidy: Voilà des semaines que vous le promettez.

M. Riis: Monsieur le Président, voilà des semaines que l'on prétend en être arrivé aux dernières étapes et que les pourparlers sont pratiquement achevés.

LA DATE LIMITE PRÉVUE POUR LA PRODUCTION DU TEXTE
FINAL

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Après avoir paraphé l'accord, le plus important jamais conclu dans le domaine commercial, d'après le premier ministre, celui-ci a promis aux Canadiens que le texte serait disponible vers la fin d'octobre.

Ce temps est maintenant révolu. Il a alors promis aux Canadiens que le texte définitif serait disponible à la mi-novembre ce qui donnerait amplement le temps de l'évaluer. Mais il n'en a rien été. Il a alors promis qu'il serait disponible à la fin de novembre. Et on ne l'a pas encore.

Le premier ministre dira-t-il maintenant s'il peut encore promettre aux Canadiens quand le texte définitif sera prêt, afin qu'ils puissent évaluer ce marché dans l'ensemble de façon équitable et juste.

M. Cassidy: Répondez, Brian. Ce n'est pas le moment de flancher.

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le premier ministre ne s'est jamais exprimé ainsi comme le prétend le député. C'est très injuste et il le sait.

Des voix: Oh, oh!

M. Cassidy: Il l'a fait et les Canadiens le savent.

M. McDermid: Le premier ministre a déclaré que nous espérons l'obtenir dans trois semaines. Il n'a pas promis que nous l'obtiendrions dans trois semaines.

M. le Président: A l'ordre. Le député de Kamloops—Shuswap a posé une question et le secrétaire parlementaire répond. Je sais que le député voudrait que ses collègues donnent au secrétaire parlementaire la chance de répondre.